Arboriste

Un métier perché dans les arbres

Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Tailler ou abattre un arbre nécessite tout un savoir-faire qui allie connaissance de l'arbre, des différentes tailles et maîtrise des techniques de grimpe.

Vous travaillez en extérieur tout au long de l'année. Vous coupez, taillez, abattez et entretenez les arbres, en hauteur ou au sol.

Journée type

Au fil des saisons et grâce à votre connaissance des arbres, vous entretenez les arbres en tenant compte de leur architecture, de leur biologie, de leur physiologie et de leurs pathologies et des exigences du paysage. Vous évaluez les risques sanitaires et mécaniques. Vous apportez des traitements et proposez des solutions adaptées.

Grimpeur, vous montez dans les petits et grands arbres en toute sécurité et procédez à des tailles en vous déplaçant dans tout l'arbre à l'aide d'un baudrier et de cordes. Le cas échéant, vous abattez et démontez les arbres de peu d'avenir, malades ou devenus dangereux.

Débouchés

Au bout de deux ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Ouvrir votre propre entreprise d'élagage
- Travailler dans une entreprise d'élagage
- Vous perfectionner dans une technique propre à l'élagage des arbres

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être arboriste ?

Vous devez aimer la nature, ne pas être sujet au vertige et être résistant.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens des responsabilités et de l'organisation, et vous aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1ère année : jour à déterminer (09h00 à 16h30) + quelques weekends (09h00 à 16h30)
- 2ème année : jour à déterminer (09h00 à 16h30) + quelques weekends (09h00 à 16h30)

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc ajouter 4 heures supplémentaires au programme de 1ère et de 2ème année.

Programme:

Cours professionnels

1ère chef d'entreprise (164h)

- Biologie (16h)
- Nomenclature des arbres (14h)
- Médecine arboricole et pathologie (12h)
- Taille et soins des arbres (96h)
- Aération et fertilisation (12h)
- Matériel et équipement (14h)

2ème chef d'entreprise (156h)

- Biologie (20h)
- Nomenclature des arbres (14h)
- L'arbre d'alignement, de parc, de ville (12h)
- Médecine arboricole et pathologie (22h)
- Taille et soins des arbres (72h)
- Gestion appliquée (4h)

- Matériel et équipement (12h)

Cours de gestion (160h réparties sur les 2 années de formation)

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise
- Législation
- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise arboriste homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise arboriste et certificat de gestion

Prix: 325€ frais d'inscription

Matériel à acquérir pour suivre la formation: 1000€ - prix indicatif neuf

Durée: 2 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d'apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)
ET assister à une séance d'information OBLIGATOIRE en ligne (cliquez ici)
ET réussir le test d'aptitude à la grimpée qui aura lieu le 20/09/2024